

Ouverture de l'accueil Amendes à Jolimont : la TTA a été submergée ! Et dire que la Direction annonçait initialement un « accueil résiduel » !

Depuis des mois nous interpellons, avec les collègues de la TTA, sur les difficultés lourdes du service (6 000 mails de retards, 6 mois dans le traitement du courrier, sollicitations sur les poursuites, absences nombreuses, perte de sens au travail) alors qu'était annoncée la décision du Directeur Régional d'ouvrir un accueil Amendes sur le site de Jolimont.

Ce lundi 16/02, date d'ouverture de l'accueil, nous avons constaté « un raz de marée » de sollicitations : plus de 60 usagers reçus à 11h45 ; une ouverture en urgence d'un deuxième box ; des sollicitations loin d'être simples (avec souvent un temps de traitement de 10 minutes), des contre-appels à effectuer en nombre.

Pour rappel la Direction, après avoir caractérisé cet accueil de « résiduel », nous annonçait une ouverture « à bas bruit » et sans communication. Nous n'osons pas imaginer ce que cela sera quand le « bouche à oreille » fonctionnera ! Nous constatons que sur la matière Amendes, les sollicitations sont nombreuses avec des usagers qui cherchent des réponses quand ils ne peuvent pas en avoir sur leur situation !

Nous insistons sur nos inquiétudes majeures sur ce dossier. Ce lundi le dispositif prévu était dense avec plusieurs collègues mobilisés, la hiérarchie locale présente toute la matinée sur le dispositif, mais aussi un Directeur présent en mode « voltigeur ». Pour la suite, c'est l'équipe locale qui devra gérer une sollicitation massive qui surprendrait le Directeur présent !

L'inquiétude est totale dans l'équipe de la TTA sur la situation car cette sollicitation va avoir un impact sur un service déjà sous tension. Quels vont être les objectifs du service : un abandon du recouvrement, pourtant priorité du COM ? Quel impact sur le pilotage de cet accueil pour des cadres déjà sous tension ? Quel impact surtout sur une équipe submergée et qui cherche du sens au travail !

Nous renouvelons notre inquiétude majeure sur les conditions de travail de nos collègues, la pression demandée et le risque de voir « des départs massifs » au vu de la situation du poste.

Suite aux interpellations de *Solidaires Finances Publiques* au CSAL du 12/02, la Direction a indiqué envisager un renfort de 2,5 EDR (voire plus ?) sur la TTA compte-tenu de la situation.

Nous alertons solennellement la Direction sur la catastrophe annoncée :

- la « priorité Amendes » de la DG est plus que jamais abstraite au regard des charges réelles de travail.
- la volumétrie accueil Amendes sera dense et chronophage pour le service
- les décisions des « chefs à plume » de notre administration se font sans prise en compte des réalités des services avec des agent-e-s qui sont en première ligne !

Nous demandons de toute urgence une analyse de la situation de l'ouverture de cet accueil.

Nous rappelons aux collègues de la TTA que nous serons toujours à leurs cotés pour défendre leurs revendications. N'hésitez pas à contacter nos militant-e-s !

Nous rappelons aux collègues de la TTA les dispositifs du Registre Santé Sécurité au travail pour exprimer leur vécu au travail : <https://rsst.appli.dgfp/accueil.php?dep=310>